



COMMUNE DE DONNELOYE
CONSEIL GENERAL

Extrait du procès-verbal du Conseil Général du 11 décembre 2019

La séance est conduite par le Président Monsieur Gilbert Gavillet

Le Conseil Général de Donneloye

- vu le préavis municipal no 07/2019, présenté par la Municipalité
- entendu le rapport de la commission ad hoc
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour décide :

1. D'accepter le volet stratégique du Plan directeur régional (PDR) du Nord Vaudois

Le Président :

G. Gavillet

Gilbert Gavillet



La secrétaire :

M. Jaquier

Murielle Jaquier